



Décision de télécom CRTC 2011-533-1

Version PDF

Autre référence : Décision de télécom 2011-533

Ottawa, le 30 août 2011

Redressement de l'indicatif régional 306 en Saskatchewan

Numéro de dossier : 8698-C12-201106790

Correction

1. Le Conseil apporte une correction au paragraphe 11 de la décision *Redressement de l'indicatif régional 306 en Saskatchewan*, Décision de télécom CRTC 2011-533, 26 août 2011. Le paragraphe 11 devrait se lire comme suit (la correction est indiquée en caractère gras) :

Le Conseil conclut que la composition locale à sept chiffres en vigueur actuellement, de la zone desservie par l'indicatif régional 306 aux zones avoisinantes desservies par les indicatifs régionaux 204/431, 701 et 780/**587**, telle qu'elle est décrite au paragraphe 5 c) ci-dessus, doit être remplacée par la composition locale à dix chiffres, pour tous les appels locaux.

Secrétaire général